

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Staining solution

EU0002 - CH (FR)

conformément à la directive CE/2001/58

Classification	Équipement de protection individuelle	Symbole(s)
-----------------------	--	-------------------



Date de préparation 02/08/2007

Date de révision

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Code du produit EU0002 - CH (FR)
Nom du produit Staining solution
Utilisation recommandée Analytical reagent

Contacteur le fabricant
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
B-9031 Gent Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur
DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
CH-6210 SURSEE
Switzerland
Tel (41) 926 6611

Téléphone en cas d'urgence (41) 1 251 51 51

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation est non-dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

Marchandise non dangereuse

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Solution in Water

Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé à une concentration qui exige leur prise en compte selon la directive de la CE

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Méthodes de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau et les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Stockage	En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Conserver à des températures comprises entre °C et °C.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Protection des yeux	lunettes de protection chimique, écran facial
Protection de la peau	Vêtements de protection à manches longues
Protection des mains	gants de protection

Considérations générales d'hygiène À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement Pas d'information disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	rose	Odeur	sans odeur
Forme	liquide	Boiling point/range	100°C
Hydrosolubilité	soluble	Densité	~1 g/ml

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans des conditions normales
Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Pas d'information disponible

Toxicité chronique Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Pas d'information disponible.

Persistence et dégradabilité Pas d'information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage**

La préparation est non-dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE

Symbole(s) Marchandise non dangereuse

Phrase(s) de sécurité

S 2 - Conserver hors de la portée des enfants

Inventaires internationales**16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation 02/08/2007

Date de révision

Sommaire de la révision Pas d'information disponible

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication

Fin de la Fiche de Données de Sécurité